



Assurance mutuelle /Employeur

Par **A.B.**, le **25/02/2019** à **14:06**

Bonjour,

Je vous écrire sur un sujet conecranant mon employeur et mon assurance métuelle.

Le problème est remonté à plus d'un an.

En effete en mois de Fevrier de 2018 , je mre rende compte que ma métuelle est n'est plus active.

J'ai contacté ma métuelle pour savoir pour quoi mon contrat est désactivé , et ils m'ont indiqué que mon contrat d'assurance métuelle est résilier depuis 1 decembre 2017 .

J'ai sollicité un motif résiliation de mon contrat, j'ai reçu la réponse suivante : "Suite a la résiliation de votre contrat de travail, vous ne disposez plus de complémenatire santé proposée par votre employeur depuis le 01/12/2017 "

En contactant mon employeur et il ma dis qu'il n'a pas résilier mon contrat.

le 12/03/2018 j'ai reçue le mail suivant de la part de l'assuarance "[color=#222222;]Nous venons vous informer que nous venons de réactiver votre contrat santé , suite à la demande de votre entreprise.[/color]"

J'ai solliciter un remboursemnt des frais prélevé sur mon salaire pour payé cette assuarance periode 01/12/2017 au 12/03/2018 sur laquelle j'ai pas benificier d'une assuarncce. et mon employeur a refusé.

Pour info mon contart métuelle est débuter le 1/09/2017 et j'ai jamais solliciter ou demandé une démission chez mon employeur.

Est ce que jauridement j'ai le droit d'ouvrire le dossier un nouveau ? et que'est ce que mon employeur risque davant la justice ?

cordialment

Par **P.M.**, le **25/02/2019** à **14:31**

Bonjour,

Rupture du contrat de travail ne veut pas forcément dire démission mais il semble qu'il y ait eu une erreur...

Vous ne précisez pas si la réactivation du contrat de complémentaire santé était mentionnée à effet rétroactif mais apparemment, il n'aurait jamais dû être interrompu et vous auriez eu le droit de réclamer les prestations entre le 01/12/2017 et le 12/03/2018 et si l'employeur pouvait prouver sa bonne foi, a priori, il ne risquait rien, autrement que de devoir en assumer la charges...